

Le sénateur BRUNT: Trop élevé pour Toronto.

Le sénateur WALL: Ces taxes ne sont pas élevées pour Toronto. Quel revenu un homme devrait-il toucher afin de pouvoir acheter une maison de \$12,000? Quel est le pourcentage relatif?

L'hon. M. WALKER: Les frais généraux ne doivent pas dépasser 27 p. 100 de son revenu.

Le sénateur WALL: Ce montant ne comprend pas les taxes?

L'hon. M. WALKER: Oui, les taxes y sont comprises. Les taxes, les intérêts et le principal sont tous amortis.

Le sénateur WALL: Ce qui représente environ quatre fois ce montant. L'intéressé devrait gagner \$400 par mois afin de payer ces \$100. En d'autres termes, son traitement annuel devrait s'élever à \$4,800.

L'hon. M. WALKER: Oui.

Le sénateur WALL: L'an dernier j'ai prétendu, et je prétends encore cette année, que nous n'atteignons pas la masse des Canadiens qui font partie de la classe à faible revenu, même en adoptant cette mesure. Nous leur aidons, mais nous n'en atteignons pas le plus grand nombre.

L'hon. M. WALKER: S'ils achètent une maison de \$12,000. Cependant, plusieurs achètent des maisons à meilleur marché.

Le sénateur WALL: En effet, c'est très vrai.

Le sénateur HNATYSHYN: A Saskatoon, on achète un nombre considérable de maisons à bon marché. On les y fabrique à la centaine. Nous disons \$100, mais en réalité certains de ces paiements s'élèvent à \$70, ce qui comprend les taxes jusqu'à un certain montant, ainsi que les intérêts, selon le montant du prêt. Cela permet à un homme qui gagne moins de \$4,000 par année d'acquiescer une de ces maisons. Des gens m'ont dit à mon bureau qu'ils paient \$120 pour des appartements de quatre pièces dans un sous-sol, et dans un district de taudis. Si ces gens consentent à déménager, ils peuvent obtenir, dans un bon district, bien aménagé, une excellente maison moyennant \$70 à \$90 par mois, selon la valeur du prêt. Seulement, ils ne veulent pas déménager.

Le sénateur LEONARD: Peut-on obtenir un prêt, en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, à l'égard d'une maison préfabriquée?

L'hon. M. WALKER: Nos standards sont assez rigides, et il serait possible d'en obtenir à l'égard d'une maison préfabriquée, mais très peu de ces maisons peuvent satisfaire à nos exigences.

Le sénateur LEONARD: Je crois que c'est exact.

L'hon. M. WALKER: Une importante compagnie, dont les opérations ordinaires sont au ralenti, désire construire ce qu'elle appelle des maisons construites à l'usine. Elle les fabriquerait en deux parties, les transporterait et les érigerait sur le terrain. Elle désire savoir si nous financerions ces maisons. Les maisons préfabriquées peuvent difficilement satisfaire à nos standards.

Le sénateur MACDONALD: Ce prix de \$12,000 pour une maison comprend-il le prix d'achat du terrain?

L'hon. M. WALKER: Oui, c'est le prix total.

Le sénateur MACDONALD: Alors, celui qui pourrait acheter un terrain pour \$500 ne serait pas tenu de payer davantage pour y construire sa maison?

L'hon. M. WALKER: C'est très vrai.

Le sénateur MACDONALD: Dites-moi également quels sont les paiements mensuels à l'égard d'une maison de \$12,000 achetée en vertu d'un plan de 30 ans à l'égard de la même maison achetée d'après un plan de 35 ans.